



# Assemblée générale 2020 Ligue Auvergne Rhône Alpes d'Aéromodélisme LAM AURA

Samedi 30 janvier 2021 \_ par visio conférence



## Bienvenue

- à tous
- aux nouveaux présidents de club

## Vœux

## Remerciements

Disparitions : Eric Genter (Les Busards), Didier Jaillant (CM pays Gex) et Claudine Requet

# Ordre du jour

- Rapport Moral, Point sur la saison écoulée
- Bilan 2020 des formations
- Rapport Financier et commentaires des vérificateurs
- Plan d'actions 2021
- Point sur les espaces aériens
- Budget prévisionnel 2021
- Réponses aux questions des clubs
- Date et lieu de la prochaine AG

Réservez vos questions à la fin de chaque partie de la présentation

# Rapport Moral 2020

Bonjour à tous

Pour commencer, je vous présente, au nom du comité nos meilleurs vœux pour 2021.

Souhaitons qu'au cours de cette nouvelle année le retour à la « normale » nous permette de pratiquer notre passion dès que cela sera possible.

Cette année 2020 aura été difficile.

Elle aura commencé par la démission in extremis de notre trésorier ce qui a, pour le bureau, provoqué beaucoup d'activités de rattrapage perturbées par la crise du COVID.

Grâce à M. Patrick Boucharinc devenu notre trésorier que vous pourrez confirmer dans ce rôle lorsque nous pourrons enfin nous réunir pour élire le comité, les comptes ont été finalisés sous contrôle du Trésorier Fédéral.

Un audit de la FFAM a aussi été effectué et a porté un jugement favorable.

Le rapport complet vient de nous parvenir.

Il sera discuté au prochain comité.

La crise du COVID a non seulement perturbé la saison, mais elle nous interdit de faire procéder aux élections en virtuel. En conséquence la présente AGO se limite aux rapports moral et financier pour lesquels nous vous demanderons de voter par internet, et pour proposer plan d'action et budget.

Comme l'AG électorale doit de faire en présentiel, elle aura lieu dès que les conditions sanitaires l'autoriseront.

# Rapport Moral 2020

2020 aura cependant été une année très active pour le Comité et les membres du bureau que je tiens à remercier chaudement ici.

Nous avons pris l'habitude de réunions virtuelles, pour le bureau comme pour le comité et finalement elles auront été plus fréquentes que les années précédentes.

Bien sûr le présentiel nous manque par sa convivialité car nous sommes tous des bénévoles et sans le plaisir de nous rencontrer et d'échanger nous aurions peut-être consacré notre temps à d'autres activités.

Cependant le virtuel permet de consacrer moins de temps et de frais pour faire l'essentiel: gérer la LAM.

Par exemple les comités peuvent se faire en 2ème partie de l'après-midi en épuisant l'ordre du jour avant le soir.

Bien sûr nous nous connaissons bien et c'est pour cela que c'est possible!

L'équipe qui nous succédera devra se réunir en présentiel au début pour bien se connaître, comprendre et partager les objectifs avant de suivre nos pas et peut-être les infléchir: il en est tenu compte dans le budget qui vous sera soumis.

# Rapport Moral 2020

Rappelons le partage des responsabilités au sein du bureau:

Louis Didier, vice président est plus spécialement en charge des dotations pour la formation des jeunes et la supervision des manifestations.

Thierry Borissoff, vice président délégué : activités QPDD, RCSAM, ailes, brevets et centres de formation agréés.

Joël Marin notre webmaster suit également les résultats sportifs.

Claude Lauvernier responsable CRAGGALS centralise les relations avec la DGAC et nous communique en temps réel les évolutions réglementaires.

Patrick Boucharinc est, je le répète, notre trésorier.

Enfin Marianne Eymar vous la connaissez tous et appréciez le travail colossal de secrétaire qu'elle abat chaque jour.

Notons plusieurs postes vacants dans le comité:

- Délégué départemental 63 et son adjoint
- Médecin
- Représentant de jeunes de moins de 25 ans

# Rapport Moral 2020

Ci-contre rappel en vignette des objectifs 2020.  
La crise du COVID a impacté la réalisation de nos objectifs.

Elle est survenue à l'heure même que nous préparions les terrains pour la saison.

L'ouverture est arrivée tardivement de façon limitée en exploitation et finalement dans la durée.

Dans ces conditions les clubs ont rencontré des difficultés à former et entraîner, que ce soit en construction ou en pilotage.

De même la plupart des concours et rassemblements ont été annulés y inclus les concours FAI.

Cela explique d'ailleurs le peu de dépenses de frais de route cette année.

- Objectifs Fédéraux:
  - Les clubs (les terrains)
  - Attirer, former et fidéliser les jeunes
  - Initiation à la compétition
  - Le handicap
  - Accueillir toutes les pratiques.
- Le Projet Associatif LAMAURA (valable 4 ans, diffusé à la région)
  - Développement vers Handicapés, Féminines, Seniors et Jeunes
  - Toutes les catégories
  - Construction et pilotage
  - La compétition
  - Les terrains

# Rapport Moral 2020 :

Dans ces conditions, la **LAM** a lancé très tôt les demandes de dotations afin de pouvoir mettre le matériel à disposition dès que nous pourrions nous réunir.

En ce qui concerne les dotations pour la construction, nous avons décidé de doter ce qui pouvait être envoyé aux clubs dès que possible (bons pour balsa par exemple) puisque le confinement est propice à la construction.

La plupart des demandes ont été honorées, le nombre limité de projets présentés nous évitant d'avoir à arbitrer.

De même la plupart des demandes de dotations en matériel auprès de la **FFAM** ont été acceptées.



# Rapport Moral 2020 : Effectifs saison 2019 – 2020

2845 licenciés, dont 269 nouveaux licenciés soit 9,5 % des licences  
2961 sur la saison précédente, soit – 116 licences  
3078 sur la saison -2, soit – 233 licences

	<b>Création</b>	<b>Renouvellement</b>	<b>Total</b>	
<b>Total Cadets</b>	<b>90</b>	<b>103</b>	<b>193</b>	<b>7%</b>
<b>Total juniors</b>	<b>16</b>	<b>87</b>	<b>103</b>	<b>4%</b>
<b>Total Adultes</b>	<b>163</b>	<b>2 386</b>	<b>2 549</b>	<b>90%</b>
<b>Total</b>	<b>269</b>	<b>2576</b>	<b>2845</b>	

# Rapport Moral 2020 : Effectifs saison 2019 – 2020

- 98% hommes , 2% femmes : inchangé
- 45 % de l'effectif a + 60 ans, âge moyen = 52 ans

	<b>Total</b>	<b>%</b>
Compétition	<b>136</b>	<b>5%</b>
Encadrement	<b>56</b>	<b>2%</b>
Loisir	<b>2653</b>	<b>93%</b>

# Rapport Moral 2020 : Effectifs saison 2019 – 2020

## 103 clubs

1 nouveau club (01) : FPV burst Club

	<b>Nbre clubs</b>
Moins de 10 licenciés	<b>21</b>
De 10 à 50 licenciés	<b>70</b>
De 50 à 100 licenciés	<b>9</b>
Plus de 100 licenciés	<b>3</b>

# Bilan 2020 des formations : Synthèse saison 2019-2020

	QPDD	Ailes	Brevets	Passeports	CATIA	QFIA	QFMA	DFEA	RCSAM
	<b>5</b>	<b>12</b>	<b>24</b>	<b>31</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<i>Rappel saison -1</i>	58	18	47	37	0	12	4	0	5
<i>Rappel saison -2</i>	66	11	64	30	5	22	8	2	0
<i>Rappel saison -3</i>	97	13	129	34	2	7	0	1	2

Ailes	
Bronze	12
Argent	0
Or	0

BREVETS (16A, 5 B, 3C)	
Avion	12
Planeur	12
Hélico	0
Vol libre	0

# Bilan 2020 des formations: clubs labellisés

Rappel : les clubs doivent envoyer leur rapport annuel (avant 31/12 année N) pour maintenir leur label ! Sauf pour 2020 : prolongation automatique

N° structure	Nom structure	N° CDAM	Type de label	Etat	Date de fin
0035	AEROMODELES CLUB DU RHONE	DEPT069	Centre de formation	Validé	31/12/2021
0036	M. A. M. LES NOUGATS VOLANTS	DEPT026	Centre de formation	Validé	31/12/2021
0046	MODEL CLUB DU PAYS BELLEGARDIEN	DEPT001	Centre de formation	Validé	31/12/2021
0052	MODELISME CLUB JONAGEOIS	DEPT069	Centre de formation	Validé	31/12/2021
0117	MODELE CLUB DE HAUTE AUVERGNE	DEPT015	Centre de formation	Validé	31/12/2021
0322	COLOMBE MODEL CLUB	DEPT038	Centre de formation	Validé	31/12/2021
0475	M. C. ROUSSILLONNAIS AGNITAIRE	DEPT038	Centre de formation	Validé	31/12/2021
0499	C. A. DE MARCY SAVIGNY	DEPT069	Centre de formation	Validé	31/12/2021
0544	VOL LIBRE	DEPT038	Centre de formation	Validé	31/12/2021
0981	CLUB AEROMODELISTE LES BUSARDS	DEPT038	Centre de formation	Validé	31/12/2021
1261	AERO CLUB LES VANNEAUX	CDAM042	Centre de formation	Validé	31/12/2021
1547	AEROMODELISME DE LA VALLEE DE LA VEYRE	DEPT063	Centre de formation	Validé	31/12/2021
1633	AERO MODELE CLUB DU ROYANS	DEPT026	Centre de formation	Validé	31/12/2021

# Bilan 2020 des formations

Synthèse saison 2019-2020 :

- Formation de préparation à l'examen du CATIA le 8 février 2020

7 participants

Nouveau formateur : Pierre Xavier Osdoit

- Formations moteurs les samedi 7 et dimanche 8 mars 2020

15 + 14 participants

Les formations moteurs (thermique, électrique), peinture, et sécurité prévues au 2<sup>o</sup> semestre n'ont pu être mises en place (pas de salles possibles/situation sanitaire)

# **Bilan 2020 : Présentations publiques, compétitions, journées initiation organisées en AURA**

Une fois de plus nous remercions chaudement tous les clubs organisateurs

Le travail des bénévoles

L'audace du risque financier

La rigueur nécessaire à en assurer la sécurité.

1 championnat de France F5J organisé par le club de Feillens (01).

Notons au passage l'aide décisive apportée à ce modeste club par les clubs voisins.

# Bilan des résultats sportifs 2020

Performances prises en compte :

- Championnats de France
- La majorité des compétitions FAI ont été annulées

1 seul compétiteur (Adulte) a réalisé un podium (2° place) en championnat de France en 2020 :

Frédéric Filliol au CDF motoplanneur électrique de durée thermique F5J



# Questions?

Quelques rappels:

Si un club appelle sur Facebook ou autre réseau social à participer à une manifestation/compétition, ne pas oublier de mentionner « manifestation privée non ouverte au public », si c'est le cas.

Cette mention doit aussi être postée de façon visible sur les terrains afin de prévenir les badauds!

Ne pas oublier de déclarer la manifestation à la FFAM sinon le club n'est pas assuré (Responsabilité Civile, notamment en cas de repas fourni collectivement genre paëlla qui aurait occasionné une intoxication alimentaire!)

Merci aux clubs ayant encaissé une licence FFAM 2021 pour les jeunes, de leur rembourser la part fédérale, qui est gratuite cette année.

# Rapport Financier 2020 : Dépenses (charges)

Compte tenu d'une année atypique et de la politique d'aide aux clubs pour encourager la formation nous avons grossi les dotations en matériels et équipements.

Les dépenses de missions et déplacements ont été réduites (par la force des choses)

Les aides à la compétition également Enfin nous n'avons pu réaliser les formations prévues et qui sont financées en partie par les subventions de l'ANS redistribuées par la FFAM en fonction des projets.

Nous espérons pouvoir les réaliser en 2021 (2<sup>e</sup> semestre).

<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</u></b>		<b>13837.94</b>
<b>ACHATS STOCKÉS - MARCHANDISES &amp; AUTRES ACHATS</b>		
606320 Matériel équipement avion accessoires	2100.17	
606400 Fournitures administratives	399.22	
Total Achats Stockés - Marchandises & Autres Achats	<b>2499.39</b>	
<b>SERVICES EXTÉRIEURS</b>		
613200 Locations immobilières 1	427.63	
618500 Frais de colloques, séminaires, conférences	1442.32	
Total Services Extérieurs	<b>1869.95</b>	
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>		
623800 Divers (pourboires, dons courants...)	150.00	
625000 Déplacements, missions et réceptions	328.70	
625100 Voyages et déplacements	2933.90	
625700 Réceptions AG	1114.12	
626000 Frais postaux et frais de télécommunications 1	43.75	
627000 Services bancaires et assimilés	8.00	
Total Autres Services Extérieurs	<b>4578.47</b>	
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>		
657000 Subventions versées par l'association	4890.13	
Total Autres Charges de Gestion Courante	<b>4890.13</b>	
<b><u>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</u></b>		<b>2096.54</b>
<b>EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
865000 Dons en nature Charge	2096.54	
<b><u>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (EXCÉDENT)</u></b>		<b>3682.11</b>
<b><u>TOTAL GÉNÉRAL</u></b>		<b>19616.59</b>

# Rapport Financier 2020: Recettes (produits)

la ligne vente de produits finis correspond aux contributions versées par les clubs pour participer aux dotations de matériels par la Ligue.

*NB : il faut lire conseil Régional en lieu et place de conseil départemental  
CNDS = ANS*

Ligue d'AéroModélisme AUVERGNE RHONE-ALPES  
DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT: PRODUITS AU 31 décembre 2020  
Période du : 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020

<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</u></b>		<b>17520.05</b>
<b>VENTES PRODUITS FINIS - PREST. SERVICES - VENTES MARCHANDISES</b>		
708800 Autres produits d'activités annexes	920.00	
Total Ventes Produits Finis - Prest. Services - Ventes Marchandises	<b>920.00</b>	
<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>		
741200 Subvention CNDS	2750.00	
741202 Subvention Conseil Départemental	3000.00	
741203 Subvention FFAM	8145.00	
Total Subventions d'Exploitation	<b>13895.00</b>	
<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>		
756000 Cotisations Membres	2525.00	
758000 Produits divers de gestion courante 1	75.00	
Total Autres Produits de Gestion Courante	<b>2600.00</b>	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
768000 Autres produits financiers	105.05	
Total Produits Financiers	<b>105.05</b>	
<b><u>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</u></b>		<b>2096.54</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
875000 Dons en nature Produit	2096.54	
Total des Contributions Volontaires en Nature	<b>2096.54</b>	
<b><u>TOTAL GÉNÉRAL</u></b>		<b>19616.59</b>

# Rapport Financier 2020



Ligue d'AéroModélisme AUVERGNE RHONE-ALPES

DÉTAIL DU BILAN ACTIF AU : 31 décembre 2020

Période du : 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020

<b><u>ACTIF CIRCULANT</u></b>		<b>31444.53</b>
	0.00	
<b>ETAT ET AUTRES COLLECTIVITES PUBLIQUES</b>		
441700 Subventions d'exploitation à recevoir	3000.00	
Total Etat et Autres Collectivités Publiques	3000.00	
<b>BANQUES, ETABLISSEMENTS FINANCIERS ET ASSIMILES</b>		
512001 CREDIT AGRICOLE	8227.28	
512002 CREDIT AGRIC LIVR	20217.25	
Total Banques, Etablissements Financiers & Assimilés	28444.53	
<b><u>TOTAL GENERAL BILAN ACTIF</u></b>		<b>31444.53</b>



Ligue d'AéroModélisme AUVERGNE RHONE-ALPES

DÉTAIL DU BILAN PASSIF AU : 31 décembre 2020

Période du : 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020

<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>		<b>31372.51</b>
<b>FONDS ASSOCIATIF - CAPITAL &amp; RÉSERVES</b>		
102000 Fonds associatif sans droit de reprise	38584.88	
Total Fonds Associatif - Capital & Réserves	38584.88	
<b>ELEMENTS EN INSTANCE D'AFFECTATION</b>		
119000 Report à nouveau (solde débiteur)	-10894.48	
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		
120000 Résultat de l'exercice (excédent)	3682.11	
<b><u>DETTES</u></b>		<b>72.02</b>
<b>CREANCES : CREDITEURS DIVERS</b>		
468600 Charges à payer	72.02	
Total Créances : Créiteurs Divers	72.02	
<b><u>TOTAL GENERAL BILAN PASSIF</u></b>		<b>31444.53</b>

# Rapport Financier 2020 : trésorerie des départements

Situation par département des soldes de leurs apports à fin 2020.

Total ~ 2963 €

<b>LAMAURA - Comptes départementaux</b>						
Nom du CDAM	Departement	Apport à la création de la ligue €.	Dépense affectée au Département	Intitulé	Date d'affectation	Solde
CDAM042	Loire					
Dept 01	Ain	1460,45		voir onglet"01"		315,45 €
Dept 03	Allier	1255,59		voir onglet"03"		1 255,59 €
Dept 07	Ardèche	378		voir onglet"07"		378,00 €
Dept 15	Cantal	410,52		voir onglet"15"		- €
Dept 26	Drôme	1384,83		voir onglet"26"		279,83 €
Dept 38	Isère	6791,63		voir onglet"38"		- €
Dept 43	Haute Loire	0		Sans objet		
Dept 63	Puy de Dôme	289,5		voir onglet"63"		- €
Dept 69	Rhône	0		Sans objet		
Dept 73	Savoie	29,43		voir onglet"73"		- €
Dept 74	Haute-Savoie	1220,93		voir onglet"74"		735,93 €

# Rapport des vérificateurs aux comptes : J. GIRODET et N. CUNNAC

Nous avons eu libre accès aux comptes, journaux et bilan ainsi qu'aux pièces comptables originales. L'ensemble des inscriptions est prouvé, les comptes sont présentés correctement. La comptabilité est donc sincère.

## **Contrôle des frais de déplacement :**

Peu de frais cette année et + de 90% en crédit d'impôt donc sans coût direct pour la LAM AURA

Les frais de Thierry BORISSOFF et Didier CHEVENARD ne sont pas arrivés, mais seront portés en crédit d'impôt donc sans incidence sur le résultat final.

**La Subvention ANS 2020** de 2750€ pour la réalisation de formations est encaissée dans les comptes 2020. N'ayant pas été utilisée pour l'instant du fait de la situation sanitaire les formations sont à réaliser en 2021, si possible ....

## **La subvention Régionale :**

La Subvention régionale 2019 dont le montant est de 3000 Euros vient à l'appui des frais produits par Didier Chevenard lors de la demande. La convention est acceptée par les autorités régionales, ce montant est pris en compte dans l'arrêté comptable de 2020 en subvention à recevoir.

En ce qui concerne celle relative à l'exercice 2020, compte tenu de la période particulière COVID, il n'y a eu que peu d'actions, son montant ne pourra être apprécié qu'en recul par rapport à 2019.

La subvention relative à l'exercice 2021 fera l'objet du collationnement habituel, pour mémoire, il est rappelé ici, que ces subventions couvrent les frais engagés pour les actions de formation bien précises (thèmes : handicapés, féminines, jeunes, investissements dans ces domaines ....) il faudra donc s'orienter dans ces directions rapidement.

**Les comptes des départements** ont été pratiquement apurés et nous demandons à ce que le solde soit annulé car la LAM AURA a laissé 4 ans aux départements pour les apurer et cela facilitera la comptabilité à venir.

# Questions?



# Délibération, Quitus

- Quitus sur le rapport moral
- Quitus rapport financier

**Sur Balotilo, dès  
maintenant et  
avant lundi 1<sup>o</sup> février minuit**

# Plan d'actions 2021 :

Ce plan d'action est provisoire, le comité actuel devant être renouvelé dès qu'une réunion en présentiel pourra être organisée.

Donc pas de changement d'orientation pour le moment.

Nous continuerons donc à encourager les clubs à attirer de nouveaux licenciés aussi bien dans vos ateliers que dans les écoles de pilotage

Nous encouragerons toute proposition visant à attirer des féminines

Les formations suspendues en 2020 par impossibilité d'organisation seront poursuivies et en particulier les formations techniques très appréciées des pratiquants

Compte tenu de la situation économique les sources de financement possibles se tarissent et cela demande une nouvelle approche de recherche de soutiens.

Une réflexion devra être entreprise au sein du comité pour étudier comment faire revenir les adhérents qui ont suspendu leur renouvellement de licence cette année par manque de visibilité sur la disponibilité des terrains. En effet la vie des clubs qui assurent le maintien des installations est le seul moyen de ne pas perdre notre présence sur le territoire.

2 Championnats de France prévus en région :

F3P à St Flour (15) en mars 2021

F5J à Roanne (42) en juin 2021

A noter que pour le F3P le club organisateur a fait appel à la région et obtenu une subvention substantielle.

Rappelons que les aides aux manifestations sportives et concours doivent être directement demandées à la région par les clubs, la Ligue ne pouvant recevoir aucune aide pour cela.

# Espaces aériens bilan 2020

REUNION CRAGGALS DE MARS 2020							
1667	AIRXQUAD	11/09/2018	50m	45°1'24"N	5°3'25"E	Bourg les valences	OK
199	aéromodélisme du dauphiné	24/11/2018	150m	45°07'59"N	5°40'54"E	claix	OK
473	Aéro d'Aubenas Jaujac Site 1	28/09/2019	150m	44°36'37 N	4°15'13" E	Jaujac	OK
473	Aéro d'Aubenas pente de la croix de millet site 2	28/09/2010	150m	44°36'25" N	4°14'33" E	Prunet	OK
1558	Faucigny Air Model	20/10/2019		46°9'14"N	6°18'58"E	Sillinges	OK
REUNION CRAGGALS DE OCTOBRE 2020							
462	Comet club	20/10/2019		45°33'46"N	5°13'03"E	Chezeneuve	OK
132	Aéro model club d'Arbent	09/03/2020		46°09'35"N	5°33'24"E	Port	OK
497	les ailes silencieuses	11/09/2020		45°36'32,9"N	2°45'37,61E	Murat le quaire 1 local association	OK au CCAGALS
497	les ailes silencieuses	11/09/2020		45°36'43,71"N	2°46'12,29"E	Murat le quaire 2 Goulet	PB au CRG du 10/11/2020
497	les ailes silencieuses	11/09/2020		45°37'18,41"N	2°47'20,66"E	Murat le quaire 3 Puy Loup	attente accord armée de l'air
EN ATTENTE							
1601	Arbigny	30-sept		46° 28' 59" N	04° 56 '03" E	arbigny	transmis à le DGAC
558	Gannat looping	30/09/2020		46°4'24"N	3°15'42,59"E	Biozat	transmis à le DGAC
	Model club de l'Allier					montluçon domera	manque l'accord de l'aérodrome
103	brioude	30/06/2020		45°24'03,5"N	3°15'56,3"E	Moriat	transmis à le DGAC

# Point espaces aériens : Rappels

**Pour voler sur un terrain avec un N° AIP il faut pouvoir présenter:**

☑ l'attestation de FORMATION DES TÉLÉPILOTES D'AÉRONEFS CIVILS CIRCULANT SANS PERSONNE A BORD UTILISÉS A DES FINS DE LOISIR

☑ Le numéro d'enregistrement des aéronefs dans Alpha Tango

Ce numéro doit être visible sur l'aéronef

**Pour voler sur un site non déclaré il faut en plus : un signaleur électronique**

*Nota: ASCO Modane , Centre Léo Lagrange, Club aéronautique du Bugey, AMC Ouest Lyonnais devront mettre un dispositif de signalement électronique*

**Même si un NOTAM a été créé sur un terrain sans N° AIP, une « Baliz » est nécessaire**

# Point espaces aériens : le signaleur

Du décollage à l'atterrissage, chaque appareil devra envoyer aux pouvoirs publics les informations suivantes, éventuellement par le biais d'une application :

- Les coordonnées de la position géographique de l'aéronef et son altitude
- L'heure et la date de cette position géographique
- La route et la vitesse de l'aéronef
- Les coordonnées de la position géographique du point de décollage de l'aéronef
- Le numéro d'identification du dispositif de signalement électronique ou numérique

# Point espaces aériens : le signaleur

**Suite à un appel d'offres le matériel retenu par la FFAM est :**

**NAVEOL**

*Solutions électroniques et logicielles*

[Accueil](#) [Produits](#) [Services](#)

[Applications & Références](#)

[Contact](#)

BALIZ - Balise de signalement électronique



# Point espaces aériens : le signaleur

Documentation : [DS NAVEOL BALIZ RevA.pdf](#)

**BALIZ** est une balise de signalement répondant aux caractéristiques de l'arrêté du 27 décembre 2019 concernant la loi drone.

Ce module a été développé en réponse à l'appel d'offre de la Fédération Française d'AéroModélisme (FFAM) pour doter ses clubs non exemptés et a été certifié conforme aux caractéristiques techniques de l'arrêté par une société indépendante (MEONYS).

Le circuit est équipé d'un **GPS** et d'un **module radio 2.4Ghz**.

Le connecteur 3 broches permet le raccordement à l'alimentation directement sur un récepteur (JR / FUTABA).

Le câble servo femelle-femelle est fourni (25cm), ainsi qu'un morceau de gaine thermorétractable.

Une LED de contrôle permet d'indiquer le bon fonctionnement de la BALIZ.

# Point espaces aériens : le signaleur

Ses caractéristiques techniques sont les suivantes :

- Alimentation **4.8V à 8.4V** (2S Li-Po / Li-Fe / Li-Ion).
- Consommation **90mA** en vol.
- Fréquence de travail : **2.437 Ghz** (canal 6 Wifi).
- Puissance d'émission : **19.5 dBm**.
- Antenne intégrée sur le PCB.
- Portée > 1 km.
- Dimensions : **37.6mm x 19.9mm x 10.7mm** (hors connecteur 3 broches).
- Dimensions : **44.3mm x 19.9mm x 10.7mm** (avec connecteur 3 broches).
- Masse : **9g**.



# Point espaces aériens : le signaleur

## Fonctionnement :

Une fois alimentée, la BALIZ cherche à faire un fix GPS (environ 40s).

Pendant ce temps, et 30s après le fix, chaque BALIZ crée un point d'accès WIFI unique dénommé BALIZ\_XXXXXXXXXXXX (ou les X représentent l'adresse MAC de la BALIZ).

Ce point d'accès, sur lequel n'importe quel périphérique muni d'un navigateur peut se connecter (smartphone, tablette, PC, MAC etc...), génère une page web interactive qui permet de vérifier le bon fonctionnement de la BALIZ ainsi que programmer un nouveau micrologiciel.

Une fois sur la page, il est possible de rester connecté plus de 30s pour avoir le temps de parcourir les éléments (bouton à cliquer).

Dans tous les cas, si la vitesse sol dépasse 2 m/s, le point d'accès est désactivé.

Par ailleurs, les informations à renseigner sur le site [alphantango.aviation-civile.gouv.fr](http://alphantango.aviation-civile.gouv.fr) sont clairement affichées.

Le trigramme "NVL" (NAVEOL) a été choisi pour ces BALIZ.

# Point espaces aériens : le signaleur

## Disponibilité :

Les BALIZ sont actuellement en cours de production, mais un retard a été annoncé par le fabricant. Une quantité inférieure de BALIZ sera livrée d'ici une semaine ou deux.

La FFAM a commandé les 1000 premières BALIZ pour une distribution auprès de ses adhérents concernés par les terrains non exemptés.

Pour tous les autres utilisateurs, les commandes sont possibles auprès de NAVEOL avec un minimum de commande de 50 BALIZ, ou auprès de distributeurs pour des quantités inférieures. Ces distributeurs seront annoncés prochainement.

- *Lien concernant cette baliz :*  
[http://naveol.com/DS\\_NAVIOL\\_BALIZ\\_RevA.pdf](http://naveol.com/DS_NAVIOL_BALIZ_RevA.pdf)

# Point espaces aériens : le signaleur

**Pour déclarer cette Baliz il faut aller sur le site Alpha Tango**

Cette Baliz NVL XXXXX peut être déclarée sur plusieurs modèles de la même catégorie

Ensuite Il suffit de la positionner sur l'avion que vous voulez faire voler

Voir ci-après

1 Déclaration de la Baliz sur un modèle

2 récap des modèles

# Point espaces aériens : le signaleur

## 1 Déclaration de la Baliz sur un modèle

ALPHATANGO

AÉRONEF N° UAS-FR-8190  
MULTIPLEX - FUNCUB - N/S 264243

### Signalement électronique

L'aéronef est équipé d'un dispositif de signalement électronique	Oui
Le dispositif est amovible	Oui
Identifiant	NVL616000000000000000000000000011111
Autre(s) aéronef(s) utilisant cet identifiant	

ÉDITER

### Équipements

L'aéronef est équipé d'un capteur d'image	Non
L'aéronef est équipé d'un pilote automatique	Non

ÉDITER

### Utilisation professionnelle

Liste des exploitants ayant déclaré cet aéronef



# Questions?

# Cotisations (inchangées)

Cotisation des clubs à la LAM pour 2022 :

25€ (10 € la première année)

Cotisation des organismes agréés à la LAM pour 2022 : 100 €

# Barèmes 2021 (inchangés)

## Barème 2021 des aides allouées par la Ligue aux compétiteurs licenciés en AURA au titre des résultats sportifs individuels cadets et juniors

✓ Championnat de France : « bonus km » 50 € si hors région.

Médaille d'Or 150 €

Médaille d'argent ou Bronze 100 €

Classé 50 €

✓ Compétition internationale FAI : équipier sélectionné en équipe de France,  
bonus + 50 euros si podium **(en individuel ou en équipe)**

Ch. du Monde : 200 €

Ch. D'Europe : 150 €

Autre compétition FAI comptant pour la coupe du Monde (plafonné à 2 concours):  
100 € / concours



# Barèmes 2021 (inchangés)

## Compétitions Nationales :

### Barème 2021 des aides allouées par la Ligue aux clubs

- ✓ Ch. de France = 200 €
- ✓ Concours fédéral inscrit au calendrier FFAM : à discrétion du bureau de la ligue plafonné à 150 €.
- ✓ Critères d'attribution : promotion de la compétition auprès des jeunes

Clubs à jour de leur cotisation et présence aux AG indispensable.

Faire la demande AVANT la compétition et présenter un budget (recettes/dépenses prévisionnelles).

Versement subordonné à la présentation des comptes APRES le concours.

# Barèmes 2021 (inchangés)

## Manifestations d'envergure

### Barème 2021 des aides allouées par la Ligue aux clubs

- 1) Clubs à jour de leur cotisation et présence aux AG indispensable.
- 2) Faire la demande AVANT la manifestation et présenter un budget (recettes/dépenses prévisionnelles).
- 3) Versement subordonné à la présentation des comptes APRES la manifestation, et apporter la preuve que l'appel au public a été fait (arrêté préfectoral en ligne, articles de presse etc ..)
- 4) Montant à discrétion du bureau de la Ligue et au maximum 150 euros.

# Barèmes 2021

Barème 2021 des montants autorisés pour notes de frais (*idem 2018, 2019, 2020*)

✓ Motif : Déplacement pour mission pour la LAM AURA ou FFAM,

✓ Qui : membres élus du CODIR, officiels QPDD et RCSAM (juges)

Indemnité km : 0,25 €/km ( ou don 0,321 €/km)

Péages : au réel (sur justificatif)

Logement : 42 €

Repas : 20 €

✓ Stagiaires (licenciés en AURA) d'une formation organisée par la ligue (dirigeants, formation juge ou examinateur QPDD): repas pris en charge par la ligue

✓ Privilégier le « don en nature » en contrepartie de reçu fiscal

# Budget 2021

<b>BUDGET LAMAURA 2021</b>							
<b>DEPENSES</b>	2020	réalisé	2021	<b>RECETTES</b>	2020	réalisé	2021
<i>Rubrique</i>				<i>Rubrique</i>			
Achats matériels dotations	1800	2100	2000	Cotisations Clubs	2400	2525	2400
Services extérieurs(CROS, Banque, Admin.,Réunions)	2000	2143	2000	Rétrocession licences	5600	8145	7000
Missions et Déplacements	4000	3262	4000	Subvention Région	6000	3000	5500
Formation	1850	1442	4000	Contributions clubs	750	920	700
Aides aux compétiteurs	800		600	ANS		2750	2000
Aides aux Manifestations dont 2 CDF	2800	200	1000	Divers		180	
Subventions aux clubs	2500	4690	4000				
<b>Total</b>	15750			<b>Total</b>	14750		
				Reprise sur réserves (perte)	1000		
Frais de mission(dons)	7000			Contributions volontaires	7000		
<b>Total inclus missions passées en dons</b>	22750	13838	17600	<b>Total bilan</b>	22750	17520	17600

## Commentaires :

- En 2020 nous avons obtenu une subvention de 2750 euros de l'ANS. Elle était destinée à financer les formations en 2020. Les dépenses correspondantes auront lieu si possible au 2e semestre 2021.
- Subvention région: Les 3000 euros accordés en 2019 ne sont versés qu'à l'issue des réalisations soit sur 2020. En 2020 il nous a été attribué 5500 euros qui seront versés qu'après production des dépenses correspondant aux objectifs annoncés.

Compte tenu de la situation ce crédit risque de ne pas intervenir en 2021 mais plutôt sur 2022!

# Questions?

# Votes

Approbation du budget 2021

Cotisations

Barèmes

**Sur Balotilo, dès maintenant  
et  
avant lundi 1<sup>o</sup> février minuit**

# Réponses aux questions des clubs

## Gerzat Aéromodélisme Passion (n° 0859) :

*La saison 2020 n'ayant pas permis de participer à des rassemblements publics pour une majorité de pilotes, la validité des QPDD va-t-elle être prolongée d'un an ou plus si la saison 2021 se présente de la même manière?*

La question devrait être posée pour l'AG de la FFAM du 20 mars 2021.

*Extrait de la lettre aux clubs FFAM du 20 AVRIL concernant la prolongation des QPDD en cette période de pandémie.*

En raison de la crise sanitaire qui a conduit à de nombreuses annulations de manifestations et qui risque de limiter le nombre de présentations publiques en 2020, le comité directeur a décidé de modifier exceptionnellement les dates de fin de validité des QPDD.

Ainsi, les QPDD qui ont été invalidées le 31 décembre 2019 et celles qui devraient être invalidées le 31 décembre 2020 sont prolongées jusqu'au 31 décembre 2021.

D'ici là, le nouvel arrêté manifestation devrait entrer en vigueur et celui-ci nécessitera une refonte générale du dispositif de QPDD.

# Réponses aux questions des clubs

## Gerzat Aéromodélisme Passion (n° 0859) :

*Afin de limiter la perte d'un grand nombre d'adhérents pour la saison 2021, nous avons décidé de diminuer le tarif des cotisations pour cette saison. Cette baisse est intervenue pour compenser le fait que 2020 n'a pas été très exploitable et que 2021 semble compromis.*

*La FFAM envisage-t-elle de réduire ses tarifs ou de faire une remise pour ses adhérents comme l'a fait la fédération française de voiture radiocommandées?*

La question devrait être posée pour l'AG de la FFAM du 20 mars 2021.

Il faut insister auprès des licenciés des clubs pour qu'ils reprennent leurs adhésions, car cela représente un risque pour l'équilibre financier des clubs, et donc leur capacité à assurer la pérennité des terrains.

Il faut faire vivre les clubs, nous ne sommes pas que des consommateurs de terrains!



# Réponses aux questions des clubs

## Leylico (n° 0800) :

*Nous avons posé une question sur l'obligation de se déclarer en tant qu'exploitants d'UAS sur le site Alpha Tango, mais il semble que cette déclaration ne concerne pas les membres de la FFAM. Nous n'avons pas eu de réponse, mais cette procédure ne doit pas nous concerner.*

Il n'est pas nécessaire de se déclarer en UAS.

## Club Aéromodélisme du pays Diois (n° 0083) :

*Je souhaiterais me mettre en relation avec un collègue / lycée pour promouvoir l'aéromodélisme. La ligue aurait-elle des supports tels qu'affiches /flyers à mettre à disposition?*

Un triptyque FFAM et un dépliant spécifique à l'aéromodélisme indoor existent en téléchargement sur l'extranet dirigeant de la FFAM.

Contenu informatif => la communication => supports de communication

<https://dirigeants.ffam.asso.fr/echangecollaboratif/o497.html>

# Date et lieu de la prochaine AG de la ligue

- L'AG électorale pour le renouvellement du Comité directeur : bureau et délégués départementaux se tiendra dès que l'organisation d'une réunion en salle sera possible
- Alternative : réunion en plein air ....
- Lieu probable : Vindry sur Turdine ou St Loup
- A cette occasion les [dotations LAM 2020](#) en matériel seront remises

Merci pour votre participation,  
et pour votre attention  
la LAM AURA vous invite à voter sur le  
lien Balotilo qui vous a été envoyé.

N'oubliez pas de bien indiquer vos nom  
et prénom, sinon votre vote sera  
compté comme nul



# Remise des dotations 2020 aux clubs

Toutes les demandes ont pu être satisfaites : 22 clubs sur 103 soit 21 %

Un récépissé valant facture sera remis contre paiement de la quote part club.

Département	Nombre de clubs dotés	Département	Nombre de clubs dotés
01	1	42	Pas de demande
03	Pas de demande	63	3
07	Pas de demande	69	5
15	2	73	2
26	4	74	Pas de demande
38	5		

